

Giuseppe Conte au tribunal pour sa gestion de l'épidémie et ses mensonges !

écrit par Gigoblu | 13 septembre 2020



Voici ci-après la traduction d'un article en italien publié par Il Giornale.it. Le lien vers l'article original :

<https://www.ilgiornale.it/news/politica/premier-conte-indagato-trento-lockdown-davanti-gip-novembre-1889392.html>

Il s'agit d'une traduction automatique que j'ai retouchée pour une meilleure compréhension.

Maintenant Conte se retrouve au tribunal: en novembre par le juge d'instruction de la pandémie

Les plaignants estiment que le président du Conseil des ministres et le gouvernement n'ont pas respecté la Constitution, déjà à l'occasion de la disposition sur l'état d'urgence

[Ignazio Riccio](#) -sam, 12/09/2020 – 10:13

[commentaires](#)

Les troubles ne sont pas terminés pour le président du Conseil des ministres **Giuseppe Conte**, sous le coup d'une enquête judiciaire à Trente pour les délits d'atteinte à la Constitution (article 283 du code pénal), d'abus de pouvoir (article 323) et de violence privée (article 610).

Malgré la demande de révocation de juin dernier, comme le rapporte *Il Tempo*, le 17 novembre le premier ministre devra franchir le seuil du palais de justice pour répondre aux questions du juge des enquêtes préliminaires Claudia Miori. A cette occasion, il sera décidé de renvoyer le président Conte au procès ou de classer définitivement. Le sujet de l'enquête portait sur les décisions du gouvernement concernant Covid-19 et le **verrouillage**, qui a maintenu les Italiens enfermés chez eux pendant environ trois mois.

La décision importante sera prise précisément à Trente, où le parquet a été le premier à recueillir les **plaintes** des nombreux citoyens italiens enragés par la Dpcm au sujet du Coronavirus adopté par le Premier ministre Conte. **Les accusations portées contre le président du Conseil des ministres sont précises: la décision de fermer complètement l'Italie n'a pas été acceptée; ces mesures, qui empêchent les personnes de quitter la maison, d'accomplir leurs activités quotidiennes normales, sont considérées par les citoyens comme un abus de pouvoir.** Il y a trois mois, le Ministère public du Tribunal de Trente avait proposé le classement de l'affaire. Mais le juge des enquêtes préliminaires Miori désire approfondir la situation. C'est pour cela qu'il a demandé à la chambre du conseil de décider en novembre s'il faut poursuivre ou non Conte.

Le peuple italien n'a plus confiance en Conte et sa popularité est en chute libre dans les sondages

Le cabinet d'avocats polonais à Rome s'est également opposé à la [demande de dépôt](#). Les plaignants estiment que le président du Conseil des ministres et le gouvernement n'ont pas respecté

la Constitution, déjà à l'occasion de la disposition sur l'état d'urgence à partir de janvier. Selon l'accusation, les normes constitutionnelles sur la liberté personnelle, sur la libre circulation et sur la jouissance de la liberté religieuse ont été violées. Des milliers de citoyens manifestent, qui veulent voir leurs droits reconnus, même depuis une salle d'audience.

En août, pour le [procureur général de Rome](#), qui avait examiné les plaintes de diverses régions d'Italie, la nouvelle du crime était évanescence, même si la [moitié du gouvernement](#) était contactée par des avis de garantie, bien qu'en vertu de l'acte en bonne et due forme. Outre le président Conte, six ministres qui partageaient avec lui la gestion de l'urgence Covid ont fait l'objet d'une enquête: **Luciana Lamorgese**, Roberto Speranza, Roberto Gualtieri, Lorenzo Guerini, Luigi Di Maio, Alfonso Bonafede.

Ce sera intéressant de voir si, enfin, le débat concentré sur la pandémie finira par s'orienter sur l'essentiel, à savoir la confiscation de nos libertés par des imposteurs. Je rappelle que Giuseppe Conte ne s'est jamais présenté à des élections, sanctionnées (normalement) par le peuple. Au plan personnel, je considère qu'il n'y a aucune raison de me soumettre aux décisions d'un imposteur avéré non choisi et non élu démocratiquement. Imposteur avéré car il a aussi triché sur son CV sur lequel il revendique être passé par plusieurs universités qui démentent formellement l'y avoir jamais enregistré comme étudiant ... Les preuves :

<https://www.ilfattoquotidiano.it/2018/05/22/giuseppe-conte-nyt-nel-cv-studi-alla-new-york-university-non-risultano-allateneo-accademici-visiting-scholar-non-sono-registrati/4372768/>

<https://www.ilgiornale.it/news/politica/quei-dubbi-ny-times-su>

[l-curriculum-giuseppe-conte-1530475.html](https://www.fanpage.it/politica/sospetti-sul-cv-di-giuseppe-conte-studi-alla-nyu-ma-l-universita-smentisce-mai-stato-qui/)

<https://www.fanpage.it/politica/sospetti-sul-cv-di-giuseppe-conte-studi-alla-nyu-ma-l-universita-smentisce-mai-stato-qui/>

<https://www.ilpost.it/2018/05/22/giuseppe-conte-curriculum-new-york/>

https://www.agi.it/fact-checking/conte_curriculum_new_york_sorbona-3941084/news/2018-05-24/

<https://www.wired.it/attualita/politica/2018/05/22/curriculum-giuseppe-conte-bufala/>

<https://tg24.sky.it/politica/2018/05/22/giuseppe-conte-universita-new-york>

Bref, Giuseppe Conte est un commandant de bord qui n'a pas sa licence de pilote !

Les mensonges de Giuseppe Conte s'accroissent sans discontinuer, raison pour laquelle il s'accroche au pouvoir comme la misère sur le monde, sachant qu'une fois démasqué, il risque d'être un homme fini et de rejoindre les oubliettes de l'Histoire. Giuseppe Conte est incontestablement intelligent, intelligent au mal ...

Note de Christine Tasin

Ce qui se passe en Italie est plus qu'intéressant... Imaginez la tête de Macron et compagnie si Conte était poursuivi, reconnu coupable voire condamné pour une gestion de la crise Covid très proche de celle de nos dirigeants...

Je rêve quelque peu, les juges italiens vont avoir du mal à le condamner, mais qu'il soit convoqué, obligé de se justifier doit les faire trembler...

